

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 24

Artikel: Un réformateur à Lausanne
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerolsteine, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un réformateur à Lausanne.

L'Académie française, on le sait, examine en ce moment la question de la réforme orthographique. Il est à présumer qu'elle l'examinera longtemps encore.

M. Paul Meyer lui a présenté un travail dans lequel il propose, par exemple, d'écrire *fame* pour femme, *doit* pour doigt, *ni* pour nid, *cor* pour corps, *tens* pour temps, *cliant* pour client, *vile* pour ville, *pan* pour paon.

Ces simplifications ont paru énormes de conséquences aux académiciens, et ce qu'on sait à l'heure qu'il est des conclusions de M. Emile Faguet, qui rapportait sur le travail de M. Paul Meyer, donne à penser que l'heure de la réforme orthographique n'est pas encore près de sonner.

L'opinion générale de l'Académie peut, dit-on, se résumer en ces lignes que publiait dernièrement M. Jules Claretie dans le grand journal parisien le *Temps* :

Les néographes en demandent trop. Que l'on supprime un *r* dans *charretier*, dans *charroi*, dans *charron*, soit. On écrit déjà *chariot*. On serait logique. Mais écrire *gé*, *gêpe*, *gérir* pour *gai*, *guêpe*, *guérir*, est-ce possible ?

— Cet homme est *gé* ! Cette pièce est *gée* ! La *gété* de Molière !

Ce serait certes d'une *gété* vraiment *gaie*.

Et puis, certains mots ont leur physionomie, comme certains êtres de chair. Un dictionnaire est un musée où l'on rencontre, dans une promiscuité pittoresque, des pastels exquis et des monstres (Victor Hugo en aimait les parias).

Le verbe est un être vivant. Et je ne parle pas seulement du charme auquel notre œil est habitué, je parle de l'oreille même. On a déclaré la guerre aux consonnes redoublées. Il faudra écrire *persienne*, *chiene*, *cane*, *bone*. Mais *allégresse* est moins joyeux à l'oreille et aux yeux qu'*allégresse*. Le redoublement de la lettre donne ici je ne sais quelle gaité ou quelle *gété*. Un *soliciteur* semble moins s'incliner qu'un *soliciteur*. Le rapporteur de la commission parle quelque part de la question *esthétique*, qui lui semble d'ailleurs négligeable. N'est-ce donc rien que la beauté des mots ?

Il est probable que M. Paul Meyer demande le plus pour obtenir le moins et que les simplifications qu'il propose il ne voudrait lui-même pas qu'on les adoptât toutes à la fois. Des millions de personnes le béniront s'il parvient seulement à faire disparaître des logoglyphes comme les suivants, que nous empruntons à un ouvrage de feu Edouard Raoux, professeur à l'Académie de Lausanne, et qui feront toucher du doigt les difficultés de la lecture et de l'écriture sous le régime actuel.

Les poules du couvent couvent.

Nous éditions de belles éditions.

Nous portions des portions.

Il est content quand ils content.

Ils excellent dans l'excellent.

Ils convient quand il convient.

Nous mentions en faisant ces mentions.

Nous relations ces relations.

Ils diffèrent dans ce différent.

Ils ferment leur ferment.

Voilà deux mille familles.

J'aime mieux mes fils que mes fils, etc.

Orthographe rationnelle ou Ecriture phonétique. — Lausanne et Paris, 1865.

« Pour ne parler que de la dernière de ces énigmes graphiques et phonétiques, écrivait M. Raoux, pourrât-on deviner, en la lisant, si le tisserand dont il s'agit aime mieux ses bobines ? Et quand on la diètera à un élève, aura-t-il le courage de le punir s'il supprime la lettre *l* dans celui des mots où la raison lui ordonnera de ne pas la placer ? »

Cette citation d'un ouvrage datant de près d'un demi-siècle montre que la question de la simplification de l'orthographe n'est pas précisément nouvelle, dans le canton de Vaud pas plus qu'à Paris.

A Lausanne, il existait en 1868, peut-être même avant, une « Société fonographique » qui fit de louables efforts pour débarrasser nos mots des lettres superflues et pour obtenir une manière d'écrire se rapprochant le plus possible de la prononciation, comme le faisaient et comme le font encore pour le patois les collaborateurs patoisants du *Conteur vaudois*. Cette Société se réunissait assez fréquemment, sous la présidence d'Edouard Raoux, qui en était l'âme ; elle était en rapport avec les associations néographiques de France et de Belgique ; elle possédait une bibliothèque. Mais, l'Académie française ne bronchant pas, la Société néographique eut beau s'évertuer, elle n'aboutit à aucun résultat ; ses membres se découragèrent ; la mort de son zélé président lui porta le dernier coup. Elle s'évanouit sans que sa disparition fût même remarquée, et sa bibliothèque se dispersa aux quatre vents des cieux.

Il y a un quart de siècle, bouquinant à la Riponne, nous mîmes la main sur deux savants ouvrages d'orthographe simplifiée, ouvrages dédiés aux réformistes de Lausanne et portant cet ex-libris : « Société fonographique. Bibliothèque du comité santral. A Lozane, 1868. »

Ces bouquins nous apprirent qu'un congrès pour la réforme de l'orthographe se tint à Lausanne en 1871, sous les auspices de la « Société néographique suisse et étrangère », et qu'il y assista nombre de néographes de la Suisse française, ainsi que d'autres venus de France et de Belgique.

M. Raoux y développa les idées pour lesquelles il ne cessait d'agir, s'efforçant de démontrer que la réforme orthographique n'est pas une utopie et qu'elle peut concourir puissamment : à élever le niveau intellectuel des masses, à mettre à la portée de tous le prix des journaux et des livres (par la diminution des frais de typographie), à multiplier le nombre des esprits supérieurs, en ne retenant pas sur le seuil de la lecture et de l'écriture des millions d'élèves ; à faciliter la préparation d'une langue universelle, à placer des habitudes logiques à la base de la première éducation, à faire monter vers les plaisirs intellectuels des millions d'hommes qui descendent chaque jour plus bas dans les jouissances de la chair.

« Si les artisans, disait-il, si les ouvriers, les commerçants, les agriculteurs, employaient une partie de leurs loisirs à lire de bons livres, et à correspondre avec leurs amis absents, ne verrait-on pas moins d'encombrement dans

les cabarets, estaminets, cafés, hôtels, maisons de jeux et autres lieux où s'engouffrent tout ensemble la richesse, la santé et la moralité publiques.

» Si les familles consacraient à des lectures instructives quelques-unes des nombreuses heures qu'elles perdent journalièrement dans une fatale oisiveté, ne tiendraient-elles pas un peu en échec la médisance, la calomnie, les intrigues galantes, les réunions mondaines avec leurs toilettes insensées, les réunions gastronomiques et bachiques avec leur honteux cortège, la déplorable passion du jeu, et les autres distractions inventées pour tuer le temps, mais qui tuent encore plus sûrement le sens esthétique et le sens moral ?

» Cette heureuse influence des lectures individuelles et domestiques sur la moralité des peuples est loin d'être une utopie, car on peut la constater dans tous les pays où cette précieuse habitude est en honneur. »

M. Raoux était une âme généreuse, un esprit élevé, qui savait élargir toutes les questions. C'est lui encore qui disait :

« La réforme qui peut multiplier indéfiniment le nombre des travailleurs instruits, qui peut faire économiser des années entières à ceux qui manquent de temps pour étudier ou pour approfondir les sciences, et qui peut faire sortir de la foule des esprits éminents, perdus aujourd'hui pour l'humanité, c'est la réforme orthographique. »

Nous souhaitons que les académiciens s'inspirent, dans leur œuvre de simplification, d'idées analogues à celles du professeur de Lausanne et qu'ils se souviennent de ce qu'écrivait il y a un siècle un de leurs illustres prédécesseurs, le poète Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française :

« Il est d'un bon esprit de désirer la réforme de l'orthographe française ; il est d'un bon grammairien, et même d'un bon citoyen, de s'occuper de cette réforme. » V. F.

Sommeil de chat.

Quand il veut se coucher, le chat est bientôt prêt ; Sans se déshabiller, ni faire sa prière, D'un bond il est juché sur le haut tabouret, Alpha près d'oméga, le nez près du derrière.

Admirez comme il est promptement endormi ! Maintenant enfoncé dans une paix profonde, Il se repose au sein de son meilleur ami : L'égoïste animal se suffit comme un monde.

Bavardons, s'il vous plaît, le couvert enlevé ! Lui qu'aucun goût n'enchaîne autour des tables net- Jugeant son rôle avec le repas achevé, [tes, Ne se croit pas tenu d'écouter nos sornettes.

Au bruit de notre voix il sait que les souris Ne viendront pas tenter ses ongles rétractiles, Et vrai sage, du temps connaissant bien le prix, Il emploie à dormir les heures inutiles.

M. RUFFY.

L'aimable cicérone.

Dimanche matin, vers 10 heures, un groupe de personnages coiffés de casquettes blanches se trouvait près de la Buanderie Haldimand, à Lausanne. Ce n'étaient ni des étudiants de Stella, ni des Zofingiens. A voir leurs fortes